

Les effets potentiels du projet d'exploitation
d'une mine et d'une usine de niobium à Oka
sur les eaux de surface et les eaux
souterraines ainsi que sur leurs utilisations
Oka 6211-08-003

DATE: 8 février 78



GOUVERNEMENT
DU QUÉBEC

MINISTÈRE
DES RICHESSES
NATURELLES

NOTE DE SERVICE

À: M. Raymond Perrier

DE: Raymond Roy, Eaux souterraines

SUJET: Commentaires de la lettre de Mme Lafrance du 78-01-20
concernant le problème d'eau dans la paroisse d'Oka

Il s'agit d'un problème qui remonte à 1970. Une trentaine de familles du rang St-Isidore d'Oka, non loin de la mine St. Lawrence Columbian, éprouvent des difficultés d'alimentation en eau. La capacité de leurs puits diminue continuellement, à tel point qu'ils ne suffisent plus à la demande. La raison semble provenir des opérations minières du coin qui pour exploiter son minéral doit continuellement approfondir sa mine et évacuer l'eau qui risque de nuire à ses activités.

Suit un résumé de ce qui s'est produit depuis 1970 et 1978, à la lumière des informations que nous avons en main.

1970- Notre service réalise un levé hydrogéologique afin de trouver une nouvelle source d'approvisionnement pour les 30 familles du rang St-Isidore.

- Un puits est creusé dans le roc sur le lot 185 ou 186 le long de la route qui conduit à Oka-sur-le-Lac. Lors d'un pompage, on évalue le débit à 15 g.p.m., débit largement suffisant pour les 30 familles. - Rapport 707, sept. 1970.
- La municipalité veut réaliser un réseau d'aqueduc pour desservir non seulement les 30 familles, mais également la Trappe d'Oka, la mine et l'école du Mont St-Pierre. Les besoins passent à 40 gpm.
- On recommande le pompage du puits tubulaire de l'école - Rapport 707-A, mars 1971 - Une firme privée réalise le pompage et estime un débit de 66 gpm U.S.
- L'essai de débit n'est pas concluant. Nous estimons le débit maximum à 40 gpm U.S. ou 33 gpm I. Le débit combiné du nouveau puits et de celui de l'Ecole (15 gpm et 33 gpm) est suffisant pour satisfaire les besoins du temps, évalués à 40 gpm - Rapport 707-B, juin 1971.



GOUVERNEMENT
DU QUÉBEC

MINISTÈRE
DES RICHESSES
NATURELLES

DATE: 8 février 78

NOTE DE SERVICE

À: M. Raymond Perrier

DE: Raymond Roy

SUJET: Commentaires de la lettre de Mme Lafrance du 78-01-20
concernant le problème d'eau dans la paroisse d'Oka

- 2 -

- On ne semble pas avoir tenu compte du débit recommandé de 33 gpm I. pour le puits de l'école; d'après la correspondance, on s'en tient au débit de 60 gpm U.S.

30 juillet 71 - La Régie des Eaux émet une ordonnance à la municipalité pour réaliser un service d'eau municipal. On croit comprendre que la municipalité doit s'appropriier le puits de l'école du Mont St-Pierre. Malheureusement on ne sait pas si le nouveau puits sur le lot 185 ou 186 est branché au réseau. Une subvention ou une autorisation d'emprunt est accordée à la municipalité.

1972- La population de l'école passe de 600 à 1200. On commence à éprouver des problèmes d'alimentation.

Entre 1973 et aujourd'hui, on ne nous tient pas au courant de ce qui se passe. Il semble d'après la lettre de Mme Lafrance, que la situation s'est aggravée continuellement. Celle-ci nous apprend qu'une ordonnance a été émise en 1976 ou 1977 pour construire un nouveau réseau d'aqueduc vers St-Joseph-du-Lac.

Pour résumer, si on remonte à 1970, les besoins du temps étaient tels que les deux puits pouvaient largement suffire à la demande. Depuis lors, les besoins ont augmenté et le débit est devenu nettement insuffisant.

Je crois que le ministère des Affaires municipales doit avoir suivi le dossier via les services de Protection de l'Environnement et est en mesure de préciser ce qui s'est passé entre 1971 et aujourd'hui.

Notre rôle a été de conseiller, de réaliser certains travaux mais non de nous emparer de quoique ce soit. Si la municipalité n'a pas suivi nos recommandations, nous n'avons pas le pouvoir d'intervenir, ceci devant relever beaucoup plus du ministère des Affaires municipales.

Raymond Roy